



PROTCOLE SANITAIRE DURANT LA PERIODE DE PANDEMIE

COVID 19 – version du 7 juin 2020 – mise à jour le 29 juin 2020

OBJET : Instructions de sécurité et mesure de prévention durant la pandémie COVID 19

I - PREAMBULE

Le BCCT en accord avec la maire de Communay a décidé de réinvestir le gymnase de la Plaine pour une reprise de l'activité sportive.

Le présent protocole est destiné à définir les modalités à appliquer pour une pratique sportive réservée exclusivement aux licenciés du BCCT dans le cadre d'une activité encadrée au gymnase de la Plaine à compter du mardi 9 juin 2020.

Toute personne présentant des symptômes du COVID 19 (toux, fièvre, courbatures, perte d'odorat et de goût), ne peut pas participer à la dite activité.

Les personnes jugées « à risque élevé » selon le Haut Comité de Santé Publique ne pourront pas participer aux activités.

Rappel : Personnes à risque élevé selon le Haut Conseil de Santé Publique :

- Femmes enceintes
- Maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique...)
- Insuffisances respiratoires chroniques
- Mucoviscidose
- Insuffisances cardiaques toutes causes
- Maladies des coronaires
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral
- Hypertension
- Insuffisance rénale chronique dialysée
- Diabète de type 1 insulino-dépendant et diabète de type 2
- Immunodépression : pathologies cancéreuses et hématologiques, transplantations d'organe et de cellules souches hématopoïétiques, maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur, personnes infectées par le VIH
- Maladie hépatique chronique avec cirrhose
- Obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40

II – ACCES AUX LOCAUX / NOMBRE DE PERSONNES

L'entrée au gymnase se fera par la porte principale. Un éducateur sera présent pour accueillir les licenciés participant à l'activité (uniquement sur inscription). Aucun accompagnateur ne sera autorisé à accéder au gymnase. La porte d'entrée sera ensuite verrouillée (il s'agit d'une porte avec ouverture intérieure anti-panique).

L'accueil s'effectuera aux horaires indiqués dans les différentes communications par courriel. Passé l'heure, l'accès ne sera plus possible.

En participant à l'activité proposée par le BCCT, le licencié ou son représentant légal, s'engage à avoir pris connaissance du présent protocole et à le respecter

La sortie du gymnase après l'activité s'effectuera aux horaires indiqués lors de l'inscription par la porte située au SUD-OUEST

Les vestiaires, douches et gradins seront inaccessibles. Seule l'aire d'évolution et les sanitaires du hall seront utilisés. Les portes d'accès à l'aire de jeu et aux sanitaires resteront en position ouverte afin d'éviter de toucher les poignées.

Le nombre de licenciés n'est pas limité dans le respect du § IV ci-après

III – EQUIPEMENTS / MATERIEL

Les licenciés participant à l'activité devront obligatoirement amener à chaque séance:

- leur gourde ou bouteille d'eau
- leur ballon marqué, permettant de l'identifier
- 1 flacon de gel hydro alcoolique

IV – ACTIVITES PROPOSEES

Les activités proposées seront encadrées par : Théophile DEFAYE et Simon DURIER les 2 éducateurs salariés du club.

Extrait du Bulletin officiel du comité du Rhône : <https://f4.quomodo.com/10F58809/uploads/23016/BO%2044%2022.06.2020.pdf>
« La distanciation des deux mètres entre les pratiquants continue de s'imposer pour la pratique sportive. Elle a cependant été assouplie (**ces 2 mètres ne s'imposent pas lorsque la pratique, par sa nature même, ne le permet pas**).

Il faut donc retenir que les principaux généraux de prévention (règles d'hygiène avant et après chaque temps de pratique, règles de distanciation appropriées pour les pratiquants, règles de distanciation ordinaires pour le public, recours systématique aux gestes barrière et au port du masque à chaque fois que cela s'impose) qui ont vocation à être respectés en zone verte. »

Considérant que la pratique du basket par sa nature ne permet pas de respecter les distanciations sociales, des formes de jeux pourront être organisée. Dans ce cas, les participants devront se laver les mains avant chaque phase de jeux. Le ou les ballons utilisés seront désinfectés par les éducateurs.

V – RAPPEL DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières définies par le gouvernement sont les suivants :

- Se laver les mains très régulièrement : De manière approfondie et fréquente à l'eau et au savon liquide selon l'état des installations du site, ou à défaut en utilisant une solution hydro-alcoolique, aussi souvent que possible
En cas de lavage à l'eau et au savon, séchage avec essuie main en papier à usage unique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

VI – CONSIGNES DE SECURITE

- Le port du masque n'est pas autorisé pour les pratiquants compte-tenu de leur activité sportive. Une distance de 2 m devra toujours être respectée entre chaque personne (licenciés et éducateurs) **sauf lors des phases de jeux**
Si l'éducateur doit réduire la distance pour une explication ou pour un geste de premier secours par exemple, il portera un masque.
- Se laver les mains avant de boire
- Tout contact avec un objet par un licencié ou éducateur donnera lieu au nettoyage de celui-ci en le désinfectant (essuie-tout et gel hydroalcoolique).
- Les ballons ne devront pas être prêtés.
- Tout licencié ne respectant pas les mesures de prévention définies dans le présent protocole sera exclu de l'activité.

Le président du BCCT
Marc-Olivier BELLEVILLE



Annexe : Recommandation lavage des mains

Le lavage des mains - Comment ?

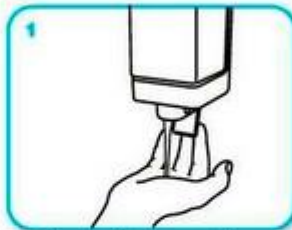
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



Durée de la procédure : **40-60 secondes**



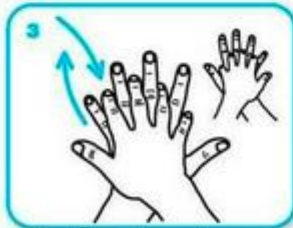
Mouiller les mains abondamment



Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



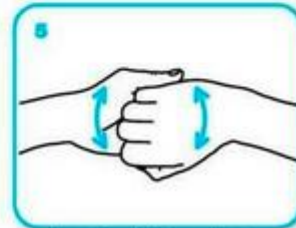
Paume contre paume par mouvement de rotation,



le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



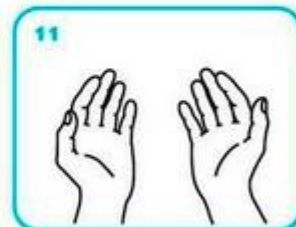
Rincer les mains à l'eau,



sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



fermer le robinet à l'aide de la serviette.



Les mains sont prêtes pour le soin.